



Programme de formation : Acteur de Prévention des risques liés à l'activité physique Secteur Industrie, Bâtiment et Commerce (PRAP IBC)

Référence : 202519

Durée :

2 Jours

14 Heures

Nombres de participants :

Max 10 personnes

Contact :

MERLAT-LOUCHART

Stéphanie

Consultante en Prévention
Santé et Sécurité au travail

Espace Prévôté
6, Rue de la Prévôté

78550 HOUDAN
07 61 44 51 08

Stephany.formation@gmail.com

<http://pacprev.fr>

Pacprev s'adapte aux besoins spécifiques de tous. N'hésitez pas à signaler vos besoins à l'inscription



Besoin d'informations ?
Contactez-nous !

Objectifs :

- Se situer en tant qu'acteur PRAP dans son établissement
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et sa prévention

Public : Tous public

Prérequis : Aucun

Intervenant : Formateur certifié pour le dispositif indiqué et à jour de son certificat

Programme :

- Les notions de risques professionnels, les accidents du travail, les maladies professionnelles, les TMS
- Les statistiques : les accidents du travail et les maladies professionnelles
- Les principes de la prévention des risques liés à l'activité physique et l'organisation de la prévention en entreprise
- Notion élémentaire d'anatomie et de physiologie
- Les limites du corps humain et notions d'économie d'effort
- Les éléments déterminants de l'activité physique
- Préparation du travail sur l'analyse des postes de travail
- Observation et analyse d'une situation de travail
- Identification et analyse des déterminants de l'activité
- Proposition d'amélioration
- Les principes de base d'économie d'effort (exercices pratiques)
- L'organisation d'une démarche PRAP dans l'entreprise

MERLAT-LOUCHART
Stéphanie

Consultante en Prévention
Santé et Sécurité au travail

Espace Prévôté
6, Rue de la Prévôté

78550 HOUDAN
07 61 44 51 08

Stephany.formation@gmail.com
<http://pacprev.fr>

Pacprev s'adapte aux besoins
spécifiques de tous. N'hésitez
pas à signaler vos besoins à
l'inscription



**Besoin d'informations ?
Contactez-nous !**

Méthodes pédagogiques :

Après un apport théorique sur les principes déterminants de l'activité physique et l'application sur des séquences audiovisuels, le travail sera transféré à l'étude des cas, mise à jour des compétences par des apports théoriques, jeu de rôle, mise en situation si possible dans les locaux ou analyses de vidéos.

Des documents supports seront mis à disposition des stagiaires pour la réalisation des travaux.

Evaluation :

Certificat "Acteur PRAP" délivré par l'INRS, par l'intermédiaire d'une entité habilité, après épreuve certificative validée selon les critères du dispositif par le formateur certifié

Maintien et actualisation des compétences :

Tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite de l'épreuve certificative (IBC)